

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayeux sur Mer, le 23 mars 2022

## Attention, gravelots en danger !



"Warning Gravelot en danger", 2021  
Crédit: Sylvain Dromzée / OFB

**Cayeux-sur-Mer accueille chaque année plusieurs couples de gravelots, espèces rares et menacées. Pour ces petits oiseaux discrets, la simple présence d'humains et de chiens au mauvais endroit peut s'avérer néfaste à leur reproduction.**

Depuis lundi, une zone « de tranquillité temporaire » est en cours d'installation sur la plage. Des poteaux et des fils baliseront bientôt un périmètre que les promeneurs seront invités à contourner.

L'association Picardie Nature, la Ville de Cayeux-sur-Mer et le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale – qui fait partie de l'Office français de la biodiversité - s'associent pour installer cette clôture.

L'Association du Vimeu intervient en renfort, avec un financement du Parc naturel marin.

En complément, des panneaux d'information sont installés, et des agents et bénévoles de plusieurs structures seront présents à proximité – les jours d'affluence – afin de renseigner le public sur l'importance de cette mesure et sur les bons gestes à respecter pour ne pas déranger les gravelots.

Depuis 2020, Picardie Nature, la Ville de Cayeux-sur-Mer et le Parc naturel marin participent activement à la protection des gravelots, aux côtés de nombreux autres acteurs tels le Conservatoire du littoral et le Syndicat mixte baie de Somme Grand littoral picard. Des actions similaires sont développées sur d'autres plages du Parc naturel marin et à l'échelle de la Manche et de la mer du Nord.

➔ [Dossier de presse en page suivante](#)

## DOSSIER DE PRESSE



Grand gravelot  
Crédit : Camille Dégardin / OFB

Les trois espèces de gravelots qu'abrite le Parc naturel marin sont présentes à Cayeux-sur-Mer : le Petit gravelot, le Gravelot à collier interrompu et le Grand gravelot. Ce dernier est le plus caractéristique du littoral cayolais. Reconnaisable à sa silhouette ronde comme un galet, courte sur pattes, à son collier noir autour du cou et à la couleur orange de son bec à bout noir et de ses pattes, il s'agit à la recherche de petits insectes, de mollusques, de vers marins et de petits crustacés. Oiseau très nerveux, il parcourt la vasière et le haut de plage en alternant marche rapide et courte pause.

Les gravelots sont des « limicoles », terme qui vient du latin *limus* signifiant « limon », « boue » : il désigne les oiseaux qui vivent aux abords des plages et des marais, y trouvant alimentation et abri. L'espèce est considérée en déclin et protégée au niveau national.

Attention à ne pas les confondre avec d'autres espèces de limicoles que l'on peut observer sur nos plages (bécasseaux, tournepierres...). Les gravelots sont solitaires et territoriaux en période de reproduction, mais peuvent former de grands groupes en migration et pendant l'hiver.

### Préserver la laisse de mer pour garantir alimentation et abri



Une laisse de mer  
Crédit : Line Viera / OFB

Pourquoi les gravelots apprécient-ils Cayeux-sur-Mer ? Les cordons de galets sont des milieux favorables pour y nicher et se reposer. Ce littoral constitue une **zone d'alimentation** pour de nombreuses espèces d'oiseaux telles que les gravelots. C'est justement ce qu'offre **la laisse de mer**, cette accumulation de débris naturels (algues, coquillages, bois) présente sur le haut de plage.

Préserver la laisse de mer est un enjeu réel pour la biodiversité des plages : elle ne doit pas être piétinée, ni ramassée. Et s'il est préférable qu'elle ne comporte pas de déchets plastiques, il faut pourtant éviter de la nettoyer pendant la période de nidification, au risque de déranger les oiseaux discrètement installés à proximité.

### Instaurer des zones de tranquillité temporaires



Œufs de gravelots dans les galets  
Crédit : Sylvain Dromzée / OFB

Les œufs de gravelots sont presque invisibles, déposés à même le sol (mimétiques : ils se confondent avec la couleur des galets ou du sable). Les poussins également sont discrets, parfaitement camouflés dans leur environnement. Les adultes sont quant à eux craintifs et peuvent quitter le nid si un danger semble les menacer.

**Aussi, pour la survie de ces espèces, il est important qu'elles disposent de zones de tranquillité pour se reproduire et élever leurs poussins en sécurité, à l'abri tant du piétinement que du dérangement.**

Par chance, les gravelots sont généralement fidèles à leur site de nidification : cela permet aux acteurs locaux de la biodiversité d'anticiper la nidification en instaurant des secteurs préservés. Ces zones sont dites « de tranquillité temporaires ». Elles sont balisées de façon visible et invitent le promeneur à les contourner. Des panneaux d'information et des agents et bénévoles de plusieurs structures sont



Zone de tranquillité temporaire  
Crédit : Charline Frelin / OFB

présents à proximité, les jours d'affluence, afin de renseigner le public.

**Les bonnes pratiques à adopter sont les suivantes :**

**Je respecte la réglementation : je contourne les zones de tranquillité, balisées**

**J'installe ma serviette à plus de 50 mètres des zones de tranquillité**

**Je tiens mon chien en laisse**

**Je reste à distance des adultes, des nids et des poussins (plus de 50 mètres)**

**Je privilégie le bas de plage (sable mouillé) pour me promener**

**Je ne piétine pas la laisse de mer en haut de plage**

**Je ne laisse pas de déchets sur la plage, pour préserver la laisse de mer**



### Un réseau d'acteurs engagés

Fin 2019, le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale a mis en place un réseau d'acteurs en faveur de la protection des gravelots sur son territoire. Il s'agissait de soutenir les actions déjà engagées par plusieurs acteurs locaux (Parc naturel régional, associations de défense de l'environnement, réserves naturelles, Conservatoire du littoral, ONF, collectivités, associations et fédérations de chasse, etc.) et de favoriser le maintien et l'amélioration des conditions des zones de nidification. Chaque année, le réseau met en œuvre des suivis (comptages des couples nicheurs, suivis des nids et des poussins), crée des zones de tranquillité temporaires, informe et sensibilise les riverains et les promeneurs sur les enjeux de ces espèces. Depuis 2021, le Parc marin et ses partenaires font partie d'un réseau plus vaste, à l'échelle de la façade Manche - Mer du Nord. L'objectif est de donner de la cohérence et une véritable continuité entre tous les projets portés en faveur de ces oiseaux.

Ce réseau est également soutenu par une opération dénommée « On marche sur des œufs », menée à l'échelle nationale.



### Contact presse

Line VIERA / 06 30 62 93 37  
line.viera@ofb.gouv.fr